

REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2002

Acteurs de l'Information Géographique du Territoire bas-normand

Etaient présents :

Laurent ALBORINO - Chargé SIG - Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Frédéric BASSIEN - Chargé d'Études SIG - Agence de l'Eau Seine-Normandie

Jean-Yves BRECIN - Administrateur de données - DIREN Basse-Normandie

Jean-Philippe BRIAND - Correspondant Grands Comptes - INSEE Basse-Normandie

David CAILLEAU - Responsable SIG - Conseil Général de l'Orne

Nathalie CLÉRET - Consultante SIG - Halbout Consultants

Guillaume DÉAL - Assistant Information Géographique - Conseil Régional Basse-Normandie

Anne-Marie DÉCOSSE - Chargée de Mission - CEBANOR

Yannick DÉPRET - Responsable SIG - DRE Basse-Normandie

Hervé HALBOUT - Consultant SIG - Halbout Consultants

Karl KULINICZ - Responsable Service Habitat - Observatoire Construction - DRE Basse-Normandie

Eric LACHEY - Technicien TIC - Direction DTAT - Conseil Régional Basse-Normandie

Catherine LE CARVENNEC - Documentaliste - Conseil Régional Basse-Normandie

Sophie LEPIFRE-MEYER - Etudiante DESS NAPI

Marcel MARCONNET - Directeur Inter-Régional Ouest - IGN

Denis NERKOWSKI - Service MAE - DRE Basse-Normandie

Philippe SAUNIER - Directeur Agence Régionale Haute et Basse-Normandie - IGN

Pierre TOUZEAU - Chargé de Mission TIC - Préfecture de Région Basse-Normandie

Laurent TRAVERT - Chargé d'Études SIG - Agence de l'Eau Seine-Normandie

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 mai 2002
- Deux présentations orales :
 - Le référentiel à grande échelle par Monsieur Philippe SAUNIER de l'Agence Régionale de l'IGN Haute-Basse Normandie ;
 - La mise en ligne d'un catalogue de données géoréférencées - méthodes et objectifs par Mme Sophie LEPIFRE-MEYER - Stagiaire Information Géographique - Conseil Régional de Basse-Normandie
- Réflexions portant sur la mise en place d'un CRIG en Basse-Normandie
- Tour de Table axé sur les travaux en cours : mise en ligne d'Atlas, signatures de conventions, ...

Compte-rendu :

- **Le référentiel à grande échelle par Monsieur Philippe SAUNIER de l'Agence Régionale de l'IGN Haute-Basse Normandie ;**

Discussions entre les membres du Réseau suite à l'Exposé de Monsieur Philippe SAUNIER (CF. Présentation Powerpoint ci-jointe) :

- Précisions sont apportées quant à la livraison des orthophotoplans pour le territoire régional bas-normand : Département du Calvados (février 2003), Manche (troisième trimestre 2003) et Orne (deuxième trimestre 2003).
- Présentation de BD TOPO avec un détail des caractéristiques, des fonctionnalités et de la mise à disposition de la base : livraison en 2007, saisie des objets en trois dimensions, mise à jour annuelle, précision métrique des objets, enrichissement avec l'orthophotoplan.

Réactions des membres du Réseau sur le manque de cohérence entre les produits de l'IGN ; les limites administratives ne se superposent pas toujours de manière optimale ...

Monsieur MARCONNET précise que BD TOPO est un produit qui assurera un calage géométrique correct des limites et des objets.

Monsieur BRECIN réagit et souligne de nouveau le manque de cohérence entre les produits et rappelle que dans un SIG, la différence des tracés a une importance et en cartographie, ce problème n'a pas d'importance. Il pose également le problème des requêtes dans le SIG : il ne sait pas à quoi se rapporte l'objet puisque ce dernier peut être appuyé sur une limite physique.

Monsieur MARCONNET propose d'initier une symbolisation différente.

Monsieur BRECIN soulève la difficulté de gérer une information géographique et rappelle donc sans cohérence entre les objets, la gestion des données devient difficile.

Monsieur TRAVERT cite l'exemple des cours d'eau et l'absence de cohérence des tracés linéaires.

Monsieur MARCONNET propose la fusion des tracés.

Monsieur HALBOUT rappelle le problème posé par les produits clé en main.

Monsieur MARCONNET précise que le calage géométrique et la fusion des tracés sont nécessaires pour aboutir à un calage définitif.

Monsieur BASSIEN demande confirmation.

Monsieur MARCONNET propose que la couche calée définitive sera livrée gratuitement mais que le dispositif à l'heure actuelle n'est pas encore formalisé.

Monsieur HALBOUT évoque le problème de pseudo-largeur.

Monsieur SAUNIER reconnaît que la largeur des routes représentée ne correspond pas à quelques centimètres à la réalité du terrain.

Monsieur NERKOWSKI rappelle que même si le système de repérage existe, il reste très difficile à mettre en géométrie dans une base de données.

Monsieur HALBOUT requiert une plus grande précision dans les bases de données IGN.

Monsieur MARCONNET demande quel serait l'intérêt ? Pour quel type d'utilisateur ? Au détriment d'un surcoût ?

Monsieur BRECIN propose que dans les mises à jour de l'IGN des corrections et des efforts dans les précisions de tracés soient apportées.

Monsieur MARCONNET assure que les spécifications seront apportées et comprend que pour les couches "métier", la précision a son intérêt. .

Monsieur SAUNIER reprend son exposé en annonçant les délais de livraison des orthophotoplans des départements de la Manche et de l'Orne et rappelle les futurs chantiers de l'IGN.

Monsieur MARCONNET évoque l'orthophotographie réalisée par le CG14 avec la possibilité d'intégrer cette dernière pour qu'elle devienne la BD ORTHO du département du Calvados.

Monsieur BASSIEN évoque les problèmes de pérennité et de mise à jour des RGE.

Monsieur MARCONNET annonce que le renouvellement des orthophotoplans se fera tous les cinq ans.

Monsieur CAILLEAU précise que la prise de vue aérienne du département de l'Orne s'est effectuée en juin 2001 et que sa restitution est prévue en juin 2003. Il demande si les délais de restitution vont diminuer.

Monsieur MARCONNET précise que l'IGN souhaite livrer les orthophotoplans un an après la prise de vue mais que les contraintes liées aux marchés publics amènent des allongements dans les délais de livraison.

Monsieur BASSIEN s'interroge sur les conclusions du rapport LENGAGNE et sur la mise à disposition à titre gracieux des produits de l'IGN.

Monsieur MARCONNET rappelle que l'IGN doit s'autofinancer à hauteur de 45% à 50% et que cette structure ne peut mettre à disposition à titre gracieux ses productions. Il existe un système de concessions de licences et que les données vendues font l'objet de licences d'utilisation.

Monsieur BRECIN pose la question d'acquisition de données publiques par des clients publics.

Monsieur MARCONNET rappelle qu'il faut équilibrer le budget de l'IGN.

Monsieur ALBORINO rappelle qu'il est logique pour un conseil régional d'acheter des données et que cette entité territoriale se doit de les mettre à disposition à ses partenaires.

Monsieur MARCONNET accorde du crédit à une mise à disposition mais qu'il n'accepte pas qu'il n'y ait qu'une licence et que dans ce cas pourrait être imaginé un système de licence étendue.

Monsieur NERKOWSKI comprend les règles de financement de l'organisme et que l'information a un prix. Le problème résiduel étant que nous ne sommes pas propriétaires de l'information.

Monsieur ALBORINO précise que le RGE doit être disponible pour tous.

Monsieur CAILLEAU évoque l'expérience du CG de l'Ain qui a obtenu une licence étendue pour la sphère Collectivités et pour la sphère Etat.

Monsieur HALBOUT demande les coûts exacts d'une telle expérience.

Monsieur MARCONNET considère l'intérêt public et rappelle que des départements paient plus que d'autres et cela en fonction de la richesse des territoires.

Monsieur CAILLEAU se pose la question de la mise à disposition des données SCAN 25 extra-départementales dans le cas d'étude d'aménagement de cours d'eau (exemple d'un cours d'eau, l'Iton dans les départements 27 et 61 ; le SCAN 25 peut-il être mis à disposition ?).

Monsieur MARCONNET assure que le SCAN 25 peut être mis à disposition du prestataire effectuant l'étude spécifiée.

- **La mise en ligne d'un catalogue de données géoréférencées - méthodes et objectifs par Mme Sophie LEPIFRE-MEYER - Stagiaire Information Géographique - Conseil Régional de Basse-Normandie**

Monsieur ALBORINO demande une qualité des données et un thésaurus.

Monsieur BRECIN rappelle que REPORT est un outil qui qualifie de manière satisfaisante les données.

Monsieur NERKOWSKI demande que l'outil développé par le Région offre une compatibilité avec REPORT.

Monsieur ALBORINO rappelle une nouvelle fois l'importance d'un thésaurus et de constituer des champs clés.

- **Tour de Table axé sur les travaux en cours : mise en ligne d'Atlas, signatures de conventions, ...**

Monsieur HALBOUT annonce la visualisation de l'orthophotoplan du Calvados sur internet avec possibilité donnée aux communes en faisant la demande d'accéder au cadastre de 400 communes d'ici fin 2002.

Monsieur BRIAND annonce la sortie d'un guide de 60 zonages sur internet offrant un descriptif, une définition, une composition communale des zonages et les coordonnées des responsables des données représentées.

Madame DÉCOSSE assure la mise à jour avec la collaboration de la DRE des 450 zones d'activités. Elle souhaite remplacer les plans par une cartographie dynamique et légère et offrir une fiche complète d'informations relative aux ZA. Un découpage cantonal ou communal permettrait une recherche optimisée des ZA et un perfectionnement d'accès à l'information.

Monsieur DEPRET réalise un Atlas de cartes avec recherche par mots-clés.

Monsieur BRECIN annonce le projet d'un portail "Environnement". La priorité du moment étant le catalogage des données.

T. CADOR
Le 26 Mai 2003